



# **Recueil sur les Transferts Monétaires et la Violence Basée sur le Genre : Conseils Pratiques à l'Intention des Professionnels de l'Humanitaire**

**FORMATION POUR SPÉCIALISTES DE LA VBG**

**SÉANCE 3**

**NOTES DE FACILITATION**

**DECEMBRE 2019**

## SÉANCE 3 : CONCEPTION

### PLAN DE LA SÉANCE

HORAIRE	SÉANCE	FACILITATION
12 H 00 - 12 H 30	SÉANCE 3.1 : Conception (partie 1)	Plénière Étude de cas
12 H 30 - 13 H 30	Pause déjeuner	
13 H 30 - 13 H 45	SÉANCE 3.1 : Conception (partie 2)	Carrousel Plénière
13 H 45 - 14 H 00	SESSION 3.2 : Ressources	

### PRÉPARATION DE LA SÉANCE

SÉANCE	PRÉPARATION	DESCRIPTION
SÉANCE 3	Imprimer les résumés individuels	C'est une série de trois profils. Organisez les participants par deux et assurez-vous que chaque paire a un profil en main.

## **SÉANCE 3.1 : CONCEPTION .....DURÉE (70 MINUTES)**

### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE :**

- ✓ Conception appropriée en termes de modalité
- ✓ Éléments de conception des TM (valeur, fréquence et durée de transfert) qui sont les plus appropriés pour divers bénéficiaires qui sont des survivants de VBG ou à risque.

### **MESSAGES CLÉS :**

- ✓ Garantir des liens solides avec la gestion des cas si les TM sont envisagés en combinaison avec d'autres formes d'assistance et de services pour les personnes à risque de VBG et les survivants de la VBG.
- ✓ Il y a actuellement un débat concernant l'éthique de l'incitation à l'utilisation de services comme le soutien psychosocial (par exemple en imposant des conditions à la réception des TM). N'obligez pas les bénéficiaires de TM à assister aux groupes de discussion ou au soutien psycho-social pour recevoir les TM. Au lieu de cela, examinez et réanalysez les évaluations initiales et menez des consultations plus approfondies avec les membres de la communauté (idéalement par le biais de groupes de femmes ou d'organisations communautaires similaires) pour mieux comprendre les besoins et les préférences des différents groupes.
- ✓ Faites preuve de souplesse pour ceux qui répondent aux critères d'admissibilité des TM et qui pourraient avoir été omis. Formez le personnel à l'orientation de protection et assurez-vous que les parcours d'orientation pour la VBG sont à jour. (les spécialistes de VBG doivent mettre en place des parcours d'orientation et développer les capacités des gens à les utiliser)
- ✓ Les spécialistes de VBG doivent contribuer à l'identification et l'évaluation des personnes à risque de VBG et les orienter vers d'autres services en complément des TM ou si les TM ne sont pas pertinents pour eux (lorsque le TM est couplé avec des services de protection et de VBG).
- ✓ Déterminez le montant, la durée et la fréquence des TM en coordination avec les collègues responsables des domaines espèces/marchés pour garantir des transferts sûrs aux divers survivants et/ou aux individus à risque. Tenir compte des aspects de genre lors du choix des horaires appropriés pour la distribution/livraison, tels que l'accès de jour aux distributeurs automatiques de billets ou aux marchés ou la livraison échelonnée des bons pour garantir que des files ne se forment pas aux points de distribution.
- ✓ Il n'y a pas une seule valeur de transfert d'espèces ou équivalent dans les coupons, mais il existe plusieurs outils généraux de calcul de TM qui peuvent être appliqués aux TM pour de meilleurs résultats en termes de VBG (reportez-vous à la « Boîte à outils pour la qualité des programmes : valeur, fréquence et durée de transfert ».)
- ✓ Les spécialistes de VBG doivent travailler avec les acteurs des TM pour réserver une partie du budget du programme visant le soutien économique/la couverture des besoins de base, pour l'utiliser en tant que fonds de prévoyance spécifiquement pour la protection des besoins d'urgence afin que les cas urgents de VBG n'aient pas besoin d'attendre le prochain transfert prévu. Des dispositions financières ou administratives souples peuvent être nécessaires et doivent être programmées à l'avance.

HORAIRE	QUE DIRE ET QUE FAIRE	DIAPOSITIVE
12:00 - 12:05 5 MINUTES	<p><b>CONCEPTION</b></p> <p><b>DIAPOSITIVE : CONCEPTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Présentez aux participants la session qui est discutée à partir de la page 34 du recueil. Expliquez qu'au niveau de l'analyse de la situation nous avons recueilli des données sur la pertinence de l'utilisation des TM pour mettre en œuvre un programme en matière de VBG.</li> <li>■ La phase de conception consiste à refléter ces informations dans les caractéristiques du programme et à adapter ces caractéristiques aux individus.</li> </ul> <p><b>DIAPOSITIVE : PRINCIPALES BONNES PRATIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dites aux participants que vous allez discuter de points d'attention spécifiques en ce qui concerne l'utilisation des TM pour mettre en œuvre des programmes liés à la VBG, sans perdre de vue que les bonnes pratiques génériques de la VBG doivent constamment être gardées à l'esprit.</li> <li>■ Parcourez la diapositive et assurez-vous de mentionner les éléments suivants au fur et à mesure : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utilisez les résultats de l'identification et des analyses des risques de VBG ainsi que les autres composantes de votre analyse de situation comme sources d'information pour la conception de votre programme et le choix de votre modalité. Vous pouvez également utiliser ces informations pour ajuster vos projets en cours.</li> <li>■ Concevez des activités de programme qui encouragent la participation des femmes (p. ex. inclure les femmes bénéficiaires chargées de la garde des enfants, permettre aux femmes de participer à Argent contre travail qui demande du temps)</li> <li>■ Allouez des ressources suffisantes pour intégrer la VBG et l'AAP. Il ne s'agit pas uniquement de ressources financières mais également de temps et de la possibilité d'avoir les bonnes compétences au sein de votre équipe.</li> </ul> </li> </ul>	
12 H 05 – 12 H 30 25 MINUTES	<p><b>CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Organisez les participants en groupes de quatre. Utilisez un groupe différent de celui de la séance précédente. Par exemple, vous pouvez assortir les couleurs des chemises ou des chaussures.</li> <li>■ Donnez à chaque groupe un profil parmi ceux de l'Activité 1_Session 3_Profils individuels (il y en a trois au total). Ou bien, vous pouvez souhaiter puiser directement dans les connaissances et les expériences des participants en leur demandant de fournir un cas spécifique qu'ils ont rencontré, en veillant à ce que la confidentialité soit maintenue (c'est-à-dire que des agences/du personnel spécifiques ne doivent pas être mentionnés). Vous pouvez utiliser la structure du profil de l'Activité 1 pour guider le crowdsourcing des exemples.</li> <li>■ Demandez aux groupes d'utiliser le recueil en commençant à la page 35 pendant cette activité.</li> <li>■ Donnez 18 minutes à chaque groupe pour discuter les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les éventuels facteurs économiques sous-jacents contribuant à la violence basée sur le genre et la pertinence des TM dans ce cas particulier</li> <li>■ La valeur ajoutée des transferts restrictifs ou conditionnels</li> <li>■ Comment détermineriez-vous la valeur, la fréquence et la durée du transfert</li> </ul> </li> <li>■ Demandez à chaque groupe de préparer un tableau-papier répondant à ces trois questions.</li> <li>■ Organisez un compte rendu sous forme de carrousel : demandez à chaque groupe de nommer un présentateur qui restera près du tableau. Demandez au reste du groupe de tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour se tenir devant le tableau-papier d'un autre groupe (qui a également un présentateur désigné). Donnez trois minutes au présentateur pour présenter les points clés de leurs discussions. Faites une nouvelle rotation et donnez à nouveau trois minutes pour la présentation suivante.</li> </ul>	
12 H 30 – 13 H 30 60 MINUTES	<p><b>PAUSE DÉJEUNER</b></p>	

HORAIRE	QUE DIRE ET QUE FAIRE	DIAPOSITIVE
<p>13 H 30 – 13 H 45</p> <p>15 MINUTES</p>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES DES TM</b></p> <p>Pour conclure l'exercice, présentez les diapositives à l'aide des notes d'orientation suivantes.</p> <p><b>DIAPOSITIVE : MODALITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il y a actuellement un débat concernant l'éthique de l'incitation à l'utilisation de services comme le soutien psychosocial (par exemple en imposant des conditions à la réception des TM). N'obligez pas les bénéficiaires de TM à assister aux groupes de discussion ou au soutien psycho-social pour recevoir les TM. Au lieu de cela, examinez et réanalysez les évaluations initiales et menez des consultations plus approfondies avec les membres de la communauté (idéalement par le biais de groupes de femmes ou d'organisations communautaires similaires) pour mieux comprendre les besoins et les préférences des différents groupes.</li> <li>■ En cas d'urgence, et pour les transferts monétaires pour la protection, les transferts doivent être inconditionnels, sans restriction et adaptés en valeur, durée et fréquence pour répondre de manière appropriée aux besoins uniques du cas du client.</li> </ul> <p><b>DIAPOSITIVE : INCLUSION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quelle que soit votre approche de ciblage, il y aura toujours des erreurs d'inclusion et d'exclusion. Faites preuve de souplesse pour ceux qui répondent aux critères d'éligibilité mais ont pu être omis.</li> <li>■ Formez le personnel sur les possibilités d'orientation et assurez-vous que les voies d'orientation sont à jour. Les spécialistes de la VBG doivent mettre en place des voies d'orientation et développer la capacité des personnes concernées à les utiliser. Les spécialistes de la VBG doivent contribuer à identifier et évaluer les personnes à risque de VBG et les orienter vers d'autres services en complément des TM ou si les TM ne sont pas pertinents dans leur cas (lorsque les TM sont associés à des services de protection et de VBG).</li> <li>■ Portez une attention particulière aux programmes qui ont des processus de demande plutôt que de sensibilisation (les programmes qui exigent que les bénéficiaires se présentent pour s'inscrire à l'aide). Par exemple, pour bénéficier du filet social de sécurité, vous devez vous inscrire au guichet pré-identifié, au lieu d'être « ciblé ».</li> <li>■ Garantir des liens solides avec la gestion des cas si les TM sont envisagés en combinaison avec d'autres formes d'assistance et de services pour les personnes à risque de VBG et les survivants de la VBG. Les recherches du HCR ont fait ressortir un point précis, à savoir que le sujet de qui communique sur les TM et sur les changements éventuels (par exemple, en termes de montant, de durée, etc., comment sont-ils communiqués, etc.) est essentiel. Toute rupture de communication pourrait entraîner des problèmes.</li> <li>■ Les spécialistes de VBG doivent travailler avec les acteurs des TM pour réserver une partie du budget du programme visant le soutien économique/la couverture des besoins de base, pour l'utiliser en tant que fonds de prévoyance spécifiquement pour la protection des besoins d'urgence afin que les cas urgents de VBG n'aient pas besoin d'attendre le prochain transfert prévu. Des dispositions financières ou administratives souples peuvent être nécessaires et doivent être planifiées à l'avance.</li> </ul> <p><b>DIAPOSITIVE : MÉCANISME DE DISTRIBUTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un mécanisme de distribution donné n'est pas intrinsèquement sûr ou risqué. Cela dépendra du contexte. Ils doivent être examinés en consultation avec les communautés, les individus, les PSF et autres acteurs humanitaires. Mentionnez que les points suivants concernent l'atténuation des risques de VBG.</li> <li>■ Les contrats du PSF doivent inclure des dispositions visant à garantir l'accessibilité (par exemple pour les personnes en situation de handicap). Les codes de conduite, CFM, les protocoles/formations de prévention de l'exploitation et des abus sexuels et les protocoles concernant les possibilités d'orientation en matière de VBG doivent faire partie des contrats avec les partenaires de mise en œuvre des TM et les PSF. Ceci est particulièrement important lorsque les partenaires ou les PSF ont une interaction directe avec les bénéficiaires. L'identification, l'atténuation et le suivi des risques de VBG doivent être mises en place avec les PSF.</li> </ul>	

HORAIRE	QUE DIRE ET QUE FAIRE	DIAPOSITIVE
	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnez les femmes, hommes, filles et les garçons, y compris les personnes en situation de handicap et les OP, sur leur accès aux mécanismes de distribution (en particulier avec les nouvelles technologies telles que les analyses biométriques, l'argent mobile et les cartes de débit). Les difficultés d'encaissement sont directement liées aux connaissances financières plutôt qu'au sexe ou au genre, mais dans certains pays, il existe un écart entre les genres en termes de connaissances financières.</li> <li>■ Tenez compte des obstacles potentiels à l'accès et de la discrimination fondée sur l'âge, le genre et la diversité (AGD) / les identités de genre non conformes.</li> <li>■ Identifier des garanties supplémentaires qui doivent être en place pour un accès sûr ou identifier des mécanismes de distribution alternatifs pour un sous-ensemble de groupes (par exemple, augmenter la fréquence de distribution pour certains groupes afin qu'ils transportent moins d'argent à la fois ; envisager une distribution en espèces pour ceux qui ne peuvent pas accéder au mécanisme de distribution)</li> <li>■ Il est essentiel de promouvoir l'accessibilité sûre aux TM pour tous. Demandez aux participants de lire l'encadré correspondant en page 22 du Recueil.</li> <li>■ Suivez la sécurité des mécanismes de distribution et les modalités via la SPD et CFM. Repensez le mécanisme et la modalité s'ils aggravent les risques pour la protection, s'ils en créent, ou si des abus sont signalés.</li> <li>■ En référence à l'atténuation des risques de VBG, vous pouvez mentionner que les grands modèles opérationnels fournissant des transferts monétaires à grande échelle entraînent une réduction de la diversité des processus et des mécanismes de distribution utilisés. Les obstacles auxquels sont confrontés les ménages touchés par la crise sont donc concentrés autour d'un mécanisme de distribution unique. Il y a donc des gains potentiels en termes d'équité, car ces obstacles ne doivent être surmontés qu'une seule fois. Cela a également le potentiel d'influencer l'efficacité de la communication avec les utilisateurs finaux pour la même raison (il peut être plus facile de communiquer en cas de distribution conjointe, pour éviter des messages multiples et parfois contradictoires). Pour réaliser ces gains, cependant, il est également important que la conception de ces processus soit basée sur une compréhension des obstacles distincts auxquels sont confrontés les différents groupes d'utilisateurs finaux (p. ex. les ménages dirigés par des enfants ne peuvent pas obtenir une carte ATM ; les personnes sans pièce d'identité ne peuvent pas obtenir une carte SIM) et que les processus puissent être conçus pour les surmonter efficacement.</li> </ul> <p><b>DIAPOSITIVE : VALEUR, FRÉQUENCE ET DURÉE DU TRANSFERT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Choisissez un mécanisme qui permet aux bénéficiaires de retirer de petits montants à plusieurs reprises (et de couvrir les frais de transaction) si des montants importants doivent être fournis. L'objectif est de réduire le risque des bénéficiaires d'être ciblés pour des vols (même si des paiements forfaitaires importants peuvent faire partie des objectifs du programme).</li> <li>■ Certains ménages peuvent faire face à des coûts supplémentaires (ménages avec personnes en situation de handicap pour l'accès au transport, soins de santé, appareils et accessoires fonctionnels, ou lorsque les responsabilités familiales ont un impact sur les activités génératrices de revenus).</li> <li>■ Tenez compte des aspects liés au genre (p. ex. liberté de mouvement, le travail de garde non rémunéré) dans le choix que vous faites du moment des transferts monétaires. Les femmes peuvent-elles accéder aux points de distribution de TM après le coucher du soleil ou pendant la journée ? Le travail saisonnier et la météo peuvent affecter l'accès. Vous pouvez faire une évaluation de faisabilité et une formation pour voir si la distribution électronique (transfert par téléphone mobile) est possible.</li> <li>■ Examinez et actualisez régulièrement les montants des transferts (répondez aux besoins de base en fonction du coût de la vie) pour éviter les mécanismes d'adaptation risqués comme le travail sexuel ou le retrait des filles de l'école. Tenez compte des coûts supplémentaires pour les ménages qui pourraient être couverts par un complément du PDM.</li> <li>■ Incluez les coûts des mécanismes de distribution avec la mise en garde qu'il pourrait y avoir différents mécanismes pour différents survivants en fonction de l'analyse des besoins.</li> </ul>	

HORAIRE	QUE DIRE ET QUE FAIRE	DIAPOSITIVE
	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Documentez comment vous avez calculé votre valeur de transfert, ce qui vous donnera une justification plus solide au cas où vous auriez besoin de plaider la révision du montant (ou de justifier celui-ci auprès d'un donateur).</li> </ul> <p><b>DIAPOSITIVE : STRATÉGIE DE SORTIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mentionnez que dans chaque programme la stratégie de sortie doit être considérée dès la phase de conception. Une coordination s'impose avec les TM, les moyens de subsistance et les acteurs de l'emploi</li> <li>■ Les TM en tant qu'éléments d'une intervention d'urgence en matière de VBG, telle que relocalisation des personnes à risque de VBG ou des survivants et fourniture de transferts d'espèces à court terme, peuvent avoir des effets négatifs, tels que perte des réseaux sociaux et la création d'une dépendance aux TM. S'il s'agit d'une assistance à court terme sans stratégie de sortie dans la conception du programme (espèces pour le loyer à court terme), l'individu pourrait recourir à des mécanismes d'adaptation risqués ou être contraint de retourner dans son domicile ou sa communauté d'origine à la fin de l'intervention VBG, augmentant ainsi son risque d'exposition au danger ou d'abus de ses droits. Cela présente un risque pour les personnes à risque de VBG ou les survivants vis-à-vis d'autres bénéficiaires de VBG.</li> <li>■ Veillez à ce qu'une stratégie adaptée de sortie/transition soit comprise dans la conception de votre intervention. Vérifiez les possibilités de : maisons d'hébergement à plus long terme ou aide à la location pour les survivants de VBG ; groupes ou réseaux de soutien locaux ; plans d'épargne et de crédit internes ou des possibilités de subsistance ; formation ou soutien pédagogique ; entrepreneuriat et petites entreprises ; et/ou inclusion dans les systèmes nationaux/le système de protection sociale.</li> </ul>	

HORAIRE	QUE DIRE ET QUE FAIRE	DIAPOSITIVE
13 H 45 – 14 H 00 (15 MINUTES)	<p><b>MOBILISATION DES RESSOURCES</b></p> <p><b>DIAPOSITIVE : MOBILISATION DES RESSOURCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Affichez la diapositive et demandez aux participants comment ils budgétisent habituellement leur programme de prévention et de gestion des cas de VBG.</li> <li>■ Sollicitez quelques réponses. Elles devraient être centrées autour des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utiliser comme indicateur le pourcentage de femmes touchées par la crise et tenir compte du fait que 35 % des femmes dans le monde seront victimes de VBG. Ce pourcentage peut également être plus spécifique au contexte s'il y a eu une évaluation de la VBG dans un pays ou également en tenant compte du pays d'origine de la communauté déplacée.</li> <li>■ Utiliser le nombre de femmes en tenant compte du fait que la moitié d'entre elles seront exposées à la VBG et budgétiser sur la base de 26 % de la charge de travail totale.</li> <li>■ Utiliser ces indicateurs, tout en reconnaissant le fait que le nombre de cas signalés dépendra également de la qualité de la communication avec les communautés, de l'existence et de l'accès aux services et des barrières sociales à la divulgation.</li> <li>■ Utiliser les normes de VBG telles que celle qui demande à ce que chaque travailleur social soit en charge de 20 cas au maximum (tout en reconnaissant le fait le nombre de cas est souvent beaucoup plus élevé).</li> <li>■ Avoir une base de référence solide (une enquête CAP et une analyse de genre) pour pouvoir établir un budget. Poser aux femmes des questions indirectes.</li> <li>■ Utiliser les chiffres des projets précédents.</li> </ul> </li> <li>■ Demander en quoi ce processus pourrait être différent dans le cas où les TM sont considérés comme une des modalités de distribution. Mettez en avant le fait que ce ne devrait pas être le cas. Le processus doit rester le même.</li> <li>■ Demandez aux participants s'ils ont dû établir un budget pour un programme avec TM dans le passé. Si c'est le cas pour certains, demandez-leur quels coûts spécifiques aux TM ils ont inclus. Avant de passer à la diapositive suivante, sollicitez quelques réponses.</li> </ul> <p><b>DIAPOSITIVE : MOBILISATION DES RESSOURCES DES TM – CONSEILS CLÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mentionnez que les propositions doivent inclure des ressources pour préparer et fournir des formations pour le gouvernement, les PSF, les acteurs humanitaires, les groupes de femmes et les membres de la communauté engagés dans les TM sur la conception et la mise en œuvre sûres et accessibles des TM pour garantir que l'introduction de ceux-ci ne cause pas davantage de préjudice aux survivants. L'implication des PSF requiert un niveau de formation et de communication supplémentaire.</li> <li>■ Si les résultats de VBG sont fournis dans le cadre d'une subvention plus importante, tenez compte du coût de la formation des acteurs des TM sur l'atténuation des risques de VBG ainsi que les coûts potentiels de la collaboration.</li> </ul>	
14 H 00	<p><b>DIAPOSITIVE : QUESTIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurez-vous qu'il n'y a aucune question en suspens</li> </ul>	

## FIN DE SÉANCE 3